

FORTIS

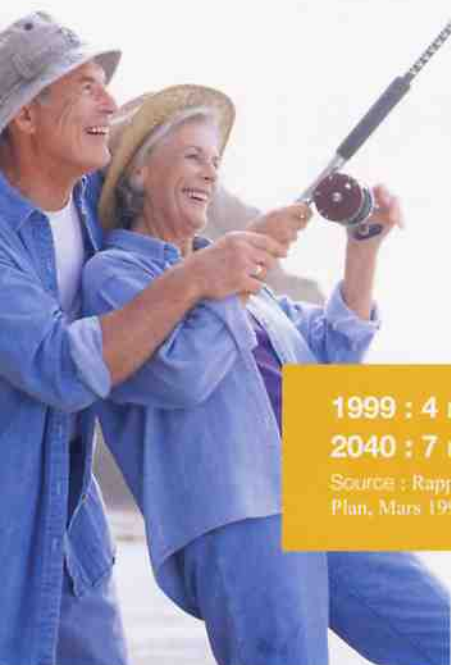
Des partenaires solides, des solutions flexibles

Profiter des meilleures
opportunités pour préparer sa retraite



Avenir Entreprise
Actions

Fortis Assurances



La retraite : des difficultés connues

1999 : 4 retraités pour 10 actifs
2040 : 7 retraités pour 10 actifs

Source : Rapport du Commissariat Général au Plan, Mars 1999

Une évolution démographique défavorable

- Allongement de l'espérance de vie,
 - arrivée des générations pleines à la retraite,
 - entrée de plus en plus tard dans la vie active,
 - importance du chômage...
- provoquent les déséquilibres démographiques et les difficultés financières des régimes de retraite.

Des revenus de remplacement déjà insuffisants...

Retraites moyennes perçues en 1997

Salarié du secteur privé	882 €
Agent de la fonction publique	1 661 €
Salarié agricole artisan	485 €
Salarié d'un régime spécial	1 333 €

source SESI pour Investir Magazine - mai 1999

Aujourd'hui,
60% des cadres
considèrent les
régimes obligatoires
comme insuffisants

Et qui risquent de se détériorer...

A 65 ans lors de son départ en retraite, un cadre supérieur, aujourd'hui âgé de 58 ans, percevra 43% de son dernier salaire brut.
Dans les mêmes conditions, son collègue de 38 ans ne recevra que 36% de son dernier salaire brut.

La retraite n'est donc plus seulement une obligation légale à la charge du chef d'entreprise, c'est aussi un instrument supplémentaire pour motiver et fidéliser ses collaborateurs.

**Apportez des solutions
concrètes pour anticiper
les inquiétudes de vos
salariés**

Votre solution : Avenir Entreprise Actions

Une offre innovante et efficace

Vous mettez en place **une solution retraite performante** pour l'ensemble ou une partie de vos salariés, accompagnée d'une **kyrielle d'avantages**. Avec Avenir Entreprise Actions, nous proposons en plus à vos salariés un **accès privilégié aux marchés financiers** internationaux pour profiter des **meilleures opportunités** et dynamiser leur retraite.

Plus qu'un simple contrat de retraite, Avenir Entreprise Actions vous offre de réelles sécurités

Le **taux de conversion en rente** est garanti dès l'adhésion : ainsi, quelle que soit l'évolution de la vie, vos salariés savent dès à présent comment sera calculée leur rente lors de leur départ en retraite.

Une **garantie plancher** : en cas de décès d'un salarié **pendant la constitution** de sa retraite, nous versons à ses bénéficiaires le montant du compte retraite constitué. Quelle qu'ait été l'évolution des marchés financiers, ce capital sera toujours égal **au minimum à la somme des cotisations versées**.

Une **sécurité pour le conjoint** : le salarié peut choisir de percevoir une rente réversible partiellement ou totalement au profit de son conjoint.

Une **option Exonération** : choisie par l'entreprise et qui s'applique alors à tous les salariés. Lorsqu'un salarié est reconnu en incapacité temporaire totale de travail ou en invalidité permanente et totale, vous et lui êtes dispensés du paiement des cotisations dès le 61^{ème} jour d'arrêt de travail.

Fortis Assurances les prend alors à sa charge pour continuer la constitution de la retraite.



Parce que sur le long terme, les actions sont les titres présentant les meilleurs rendements

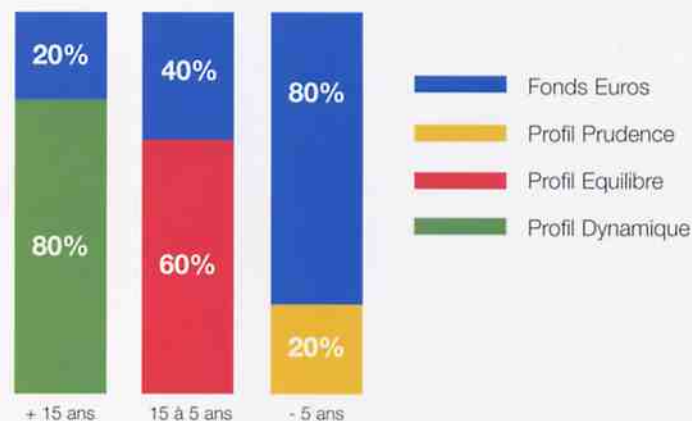
Un choix de gestion financière complet

Vous déterminez l'option de gestion financière (pilotee ou libre) qui sera appliquée à l'ensemble des salariés concernés par le contrat.

L'option "pilotee"

Nous définissons l'orientation financière de l'épargne de chaque salarié, en fonction de la durée restant à courir jusqu'à son départ en retraite. Nos experts maîtrisent le risque dans le temps et le minimisent à l'approche de la retraite.

Durée restant à courir jusqu'à la retraite



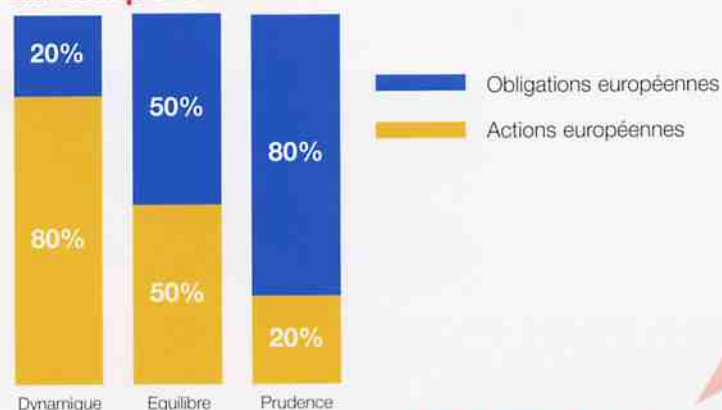
Vos salariés bénéficient d'une gestion automatisée, adaptée à leurs besoins

Le contrat "dans le temps"

L'option "libre"

Vous laissez à vos salariés une liberté totale quant à leur investissement : ils définissent librement leur propre orientation financière.

3 profils de gestion correspondant au tempérament de vos salariés



Vos salariés ont accès à 27 OPCVM gérés par des investisseurs financiers de renom, 3 profils de gestion et à un fonds sécuritaire en euros

27 OPCVM gérés par des experts de renom

Catégorie	OPCVM	Gestionnaire
France	Capital Emploi	Fortis Investments
	HSBC AM Immobilier	H.S.B.C. A.M.
	HSBC AM Nouveau Marché	H.S.B.C. A.M.
	Tricolore Rendement	Edmond de Rothschild Asset Management
	Richelieu Spécial	Richelieu Finance
CEE	Ulysse	Tocqueville Finance
	European Growth	Fidelity
	Fortis L Fund Equity Small Caps Europe	Fortis Investments
	Parvest Europe Mid Cap	BNP - PARIBAS
	Parvest Euro Equities	BNP - PARIBAS
	Parvest World Technology	BNP - PARIBAS
	Invesco Actions Europe	INVECO
	Invesco Valeurs Euroka C	INVECO
Internationale	HAMIF UK Equity Class A	H.S.B.C. A.M.
	Fortis L Fund Equity Europe Emerging	Fortis Investments
	HSBC AM Santé	H.S.B.C. A.M.
	Invesco Taiga	INVECO
	Multisélection 25	Patrimoines et Sélections
	Multisélection 50	Patrimoines et Sélections
Asie	Multisélection 75	Patrimoines et Sélections
	HSBC GIF Asia ex Japan Equity Dis Class A	H.S.B.C. A.M.
	HSBC GIF Japanese Equity	H.S.B.C. A.M.
	HSBC GIF Japanese Equity Dis Class A	H.S.B.C. A.M.
	Parvest Japan Quant	BNP - PARIBAS
Obligations	Parvest Conservative C	BNP - PARIBAS
	Opti Stratégies 1	Fortis Investments
	Invesco Obligations Euro	INVECO

Fortis Assurances se réserve le droit de compléter cette liste ou de remplacer des OPCVM existants en fonction de l'évolution des marchés.

Un fonds en euros : la solution de sécurité

Ce fond, sans risque permet au salarié de sécuriser les gains engrangés par son compte retraite, à l'approche de l'échéance de la retraite par exemple.



Avenir Entreprise Actions



Vous bénéficiez des avantages fiscaux et sociaux des contrats "Article 83" :

Charges fiscales

- Vos cotisations constituent une charge salariale déductible de votre assiette d'imposition à l'IS.
- La fraction des cotisations que vous prenez en charge est exclue de l'assiette des diverses taxes et participations assises sur les salaires*.

Charges sociales

- Vos cotisations bénéficient de l'exonération des charges sociales*. Ces cotisations sont toutefois soumises à la CSG et à la CRDS sur 95% de leur montant.



*dans la limite de la réglementation en vigueur.

Notez l'avantage concret et réel !

	Augmentation de salaire	Avenir Entreprise Actions
Attribution initiale brute	1 000 €	1 000 €
Charges patronales (47%)	470 €	néant
Coût pour l'entreprise	1 470 €	1 000 €
Charges salariales	200 €	76 €
Impôt sur le revenu*	248 €	néant
Gain pour le salarié	552 €	924 €

*sur la base d'un taux marginal de 43%, après application des abattements forfaitaires de 10 et 20%



FORTIS

Des partenaires solides, des solutions flexibles

FORTIS ASSURANCES

Fortis Assurances

Fortis est un groupe financier européen de dimension internationale, qui regroupe plus de 200 entreprises et 68 000 collaborateurs spécialisés dans l'assurance, la banque et les placements.

Leader sur son marché, Fortis a deux siècles d'expérience dans l'expertise financière et la protection de la famille.

En France, Fortis Assurances se consacre exclusivement à l'assurance de personnes, avec une philosophie très simple : le fait d'appartenir à un grand groupe nous donne une vision d'ensemble de vos exigences, et notre proximité géographique vous garantit une écoute attentive.

Partout où vous verrez notre marque, vous rencontrerez des partenaires solides et des solutions adaptées.

Société d'assurances sur la vie.
Entreprise régie par le Code des assurances.
S.A. au capital de 112 731 430,20 €
entièrement versé.
R.C.S. Paris 352 191 167
APE 660 A

Fortis Assurances

Siège social :
1, rue Blanche
75440 Paris Cedex 09
Tél. : 01 49 70 17 17
Fax : 01 48 78 24 97
www.fortisassurances.fr